

31 janvier 2007

Journée d'étude des URFIST

Evaluation et validation de l'information sur Internet

Amphithéâtre Poincaré, Ministère de la recherche, Paris

Formation des étudiants de licence à l'université Sorbonne nouvelle – Paris 3

Claire Nacher, PRAG de Lettres modernes,
chargée de mission Cevu pour les aides à la réussite en licence.



L'exemple de la Sorbonne nouvelle - Paris 3 présenté ici n'est ni un modèle en matière de formation des étudiants ni un dispositif qui garantit le succès à coup sûr en tout contexte.

C'est la manière trouvée par Paris 3, en fonction de son contexte et de ses atouts, et parmi d'autres façons de faire, pour mettre en place des formations à la maîtrise de l'information auprès d'un public étudiant de licence.

C'est aussi notre manière de procéder pour construire nos formations en partenariat avec le SCD, pour institutionnaliser la nécessaire collaboration entre les équipes enseignantes et les personnels de bibliothèque universitaire – vous verrez dans l'exposé que la coordination de cet enseignement revient à deux chargées de mission qui travaillent en binôme, moi l'enseignante et Rosa Salesne-Blanco, conservateur chargée de la formation des usagers.

C'est enfin notre manière de promouvoir la formation de formateurs au sein de l'université, dans notre cas la formation des enseignants de notre université à la maîtrise de l'information et à sa didactique auprès d'un public étudiant.

1. La mise en place des enseignements de méthodologie à Paris 3



Plusieurs éléments ont permis la mise en place des enseignements de méthodologie du travail universitaire, et donc de méthodologie de la maîtrise d'information dans nos cursus des étudiants de licence.

➡ D'abord la **réglementation nationale** qui nous a imposé avec la réforme Bayrou en 1997 et maintenant avec le LMD en 2005 d'inscrire dans les cursus une formation à la maîtrise de l'information. Cette injonction venue d'en haut est un facteur déterminant, elle nous a permis à Paris 3 de consacrer 18h de TD dès 1998 à la *méthodologie du travail universitaire* au premier semestre de toutes les licences. Cet enseignement, fondé sur des objectifs de maîtrise de l'information, de lecture critique de textes universitaires et troisièmement d'écriture de type universitaire, est intégré dans les cursus disciplinaires, il est assuré par les enseignants disciplinaires, et vaut actuellement 2 ECTS du diplôme de licence.

➡ Nous avons également fondé l'action sur **un noyau de professeurs engagés** depuis longtemps, immédiatement convaincus de la nécessité d'intégrer ces formations documentaires dans leurs enseignements. Un petit noyau de personnes dans des UFR pilotes, qui a pu faire germer les idées novatrices en didactique et en pédagogie de la maîtrise de l'information. Leurs expériences, bonnes et moins bonnes, ont été capitalisées sur un site Intranet de l'université, intitulé « Prélude », qui est désormais ouvert à tous sans inscription à l'adresse <http://prelude.in2p3.fr>.

➡ Ensuite, au delà de personnes motivées pour inventer au fur et à mesure un projet pédagogique cohérent, nous avons été constamment soutenus par **une volonté politique forte**.

La volonté forte du SCD d'aller vers l'utilisateur et la formation des usagers d'abord : dès 1997 nous avons eu un conservateur chargé spécifiquement de la formation des usagers à l'université. C'est actuellement Rosa Salesne-Blanco qui est chargée de la mission de coordonner les formations en bibliothèque, former les tuteurs qui accueillent les étudiants, former les équipes enseignantes à la maîtrise de l'information, faire le lien entre les personnels de la bibliothèque et le monde enseignant.

L'appui politique des instances de l'établissement ensuite, grâce au CEVU et à la Présidence principalement. Dès 1998 a été créé un poste de chargé de mission auprès du CEVU, portant sur les aides à la réussite en premier cycle. Parmi d'autres tâches, j'ai été chargée de la mise en place et de la coordination des enseignements de *méthodologie du travail universitaire*. En concertation avec chaque UFR, chaque équipe enseignante de l'UFR, chaque coordinateur quand il existait, ma tâche a été de contribuer à l'élaboration des objectifs de cours, des programmes et plans didactiques, des modalités d'évaluation, de favoriser également la constitution d'un corpus pédagogique sur le site *Prélude*, de fédérer les échanges et partages d'expériences d'une UFR à l'autre, dans le respect des besoins disciplinaires de chacune.

➡ Ce qui fait en effet l'originalité de Paris 3, et ce qui à mon sens a favorisé la pérennité de l'action, c'est que Paris 3 a pu **institutionnaliser la coordination** de cet enseignement en **une double charge de mission**. D'un côté un conservateur expert en ce qui concerne le monde de l'information, de l'autre un enseignant pour catalyser les initiatives et maintenir le cap d'une formation à l'information parmi les objectifs assignés à l'enseignement de *méthodologie du travail universitaire*.

L'expérience de Paris 3 tient certes à ces circonstances particulières. Il n'en reste pas moins que, dans d'autres situations, les formations à l'information peuvent se développer avec d'autres appuis, en passant par des UFR déterminées, ou en démarrant plus petit via un groupe d'enseignants innovants, ou en visant plus « haut », via les formations doctorales ou les formations en master, ou encore en exploitant le C2i plutôt que la MTU (*méthodologie du travail universitaire*)...

Dans tous les cas, l'élément absolument déterminant pour la généralisation des initiatives et la pérennité de l'entreprise reste **l'inscription de la formation à l'information dans les textes ministériels**. Paris 3 a profité de la réforme Bayrou, très injonctive, et a pu maintenir l'existant avec la réforme LMD, pourtant beaucoup moins directive. Le défaut de réglementation ou le flou réglementaire peut poser réellement problème dans certaines universités ou dans certaines UFR qui pourraient avoir envie de revenir en arrière. Il a fallu à Paris 3 tout l'appui du CVU et de la Présidence pour maintenir cette formation au moment du passage au LMD, les formations restent fragiles si elles ne sont portées que par la conviction des acteurs.

2. Un partenariat entre le SCD et les UFR



Pourquoi avons-nous construit la formation à la maîtrise de l'information à Paris 3 sur le principe d'un partenariat entre le SCD et les UFR ?

Quatre raisons à cela :

1. Nous avons admis dès le début que **nous ne pouvons rien concevoir seuls, les enseignants sans les bibliothécaires, les bibliothécaires sans les enseignants**. Nous, les enseignants, nous n'avons pas l'expertise de l'information et eux, les bibliothécaires, n'ont pas la pratique pédagogique (e tout cas, ce n'est pas leur cœur de métier) et donc c'est ensemble que nous pouvons être performants face aux étudiants, dans la collaboration et dans la formation réciproque.

2. Nous avons postulé dès le départ que **les formations ne peuvent être transversales et qu'elles doivent impérativement être conçues en fonction de chaque discipline**, de ses impératifs et méthodes de recherche spécifiques. Ce parti pris a d'ailleurs certainement contribué à convaincre nos collègues disciplinaires du bien fondé du projet. Ainsi *nous ne dissociions pas les méthodes intellectuelles et la technique documentaire*. La connaissance des bases de données, la maîtrise d'équations de recherche ou de la recherche par mots clés, la sensibilisation aux concepts de bruit / silence etc. ne peuvent en aucun cas suffire à fonder une

réelle maîtrise de l'information *disciplinaire*. Pour que les stratégies de sélection d'information soient opérationnelles dans le champ d'études et de recherche de l'étudiant, il faut aussi lui inculquer les notions de pertinence / validité / fiabilité propres à sa discipline. Il y a par exemple tout un travail à mener sur les cadres de référence épistémologiques dans un champ disciplinaire, et tout un travail purement textuel à mener pour établir la pertinence d'un document vis à vis d'une problématique donnée. Nous partageons avec Bernard Rey la conviction qu'un enseignement transversal, qu'il soit conçu pour toutes les disciplines ou qu'il soit fondé sur l'illusion d'un transfert spontané d'une discipline à l'autre, ampute l'apprentissage – ici l'apprentissage de stratégies d'information – de son fondement disciplinaire et intellectuel, au risque de devenir purement instrumental.

De toute façon les besoins strictement instrumentaux des étudiants varient tellement d'une discipline à l'autre que cela compromet tout enseignement transversal devant des groupes hétérogènes. La formation doit vraiment familiariser l'étudiant avec les outils, les bases de données dont il aura besoin, leur corpus, leurs limites, etc. et pas seulement présenter le fonctionnement standard des outils de recherche, opérateurs booléens, troncature etc. La maîtrise des outils doit travailler sur les outils spécifiques de même que la maîtrise des méthodes intellectuelles doit travailler sur les méthodes de la discipline.

3. Enfin, la formation à l'information est inscrite dans le cursus et assurée par les enseignants disciplinaires tant **pour légitimer l'apprentissage, le valider par une note comptant pour l'obtention de la licence**, que **pour mettre nos étudiants en activité**. Dans ces cours, nous ne travaillons pas sur l'exposé de notions de sciences de l'information mais sur des *situations - problèmes* que nous demandons à nos étudiants de résoudre. Ils font au moment de cette formation leur premier travail universitaire, soit un premier mémoire de recherche sur sujet problématisé, soit une première analyse critique de texte universitaire, soit encore une synthèse de documents, tous ces travaux exigeant un travail bibliographique commenté et critique. Les apports théoriques se font au cours du semestre, en temps que de besoin, pour aider l'étudiant à réaliser la tâche, à sélectionner lui-même les ressources dont il a besoin pour donner une solution au problème posé. L'enseignement chez nous est assuré par les enseignants disciplinaires et en collaboration avec les bibliothécaires. Les bibliothécaires interviennent ponctuellement en bibliothèque pour la formation à des outils choisis, au moment où les étudiants ont à concevoir une bibliographie en vue de leur production écrite de fin du semestre. L'usage de la formation en bibliothèque est immédiat, le professeur est présent, impliqué, les étudiants sont attentifs. Voilà l'articulation que nous avons trouvée pour donner du sens à la formation pour les étudiants.

3. La formation des formateurs



Comment avons nous procédé pour former nos enseignants à la maîtrise de l'information et à la pédagogie de la maîtrise de l'information ?

A l'université, la formation de enseignants est encore très lacunaire, la demande de formation des enseignants ne renvoie pas à une offre institutionnelle de formation, contrairement aux bibliothécaires qui ont L'ENSSIB, MEDIADIX, etc. Nous avons donc proposé une offre "maison" pour nos enseignants : c'est notre rôle commun, à Rosa Salesne-Blanco, chargée de la formation des usagers, et à moi, de concevoir et proposer des formations aux enseignants, selon trois axes :

1. Une sensibilisation à des notions-clés en Sciences de l'information, pivots d'une didactique de la formation à l'information, qu'ils vont être chargés de transmettre à leurs étudiants en tant que de besoin. Par exemple les notions de pertinence, fiabilité et validité vues précédemment. En ce qui concerne les notions de *pertinence* et *validité*, qui entrent dans leur champ de compétence scientifique, il s'agit de formaliser leur approche didactique, sur les indices de cadre de référence ou sur la typologie des textes (textes vulgarisés, textes de spécialité,...). Sur la notion de *fiabilité* par contre, ils découvrent souvent comment travailler systématiquement sur le paratexte et l'intertexte, et comment transposer des critères familiers de sélection des documents-papier sur les ressources Internet.

2. Une formation aux outils et base de données disciplinaires nécessaires aux formations disciplinaires. Nos enseignants ne sont pas tous, loin de là, informés de la richesse de leur bibliothèque dans leur domaine, et ils ont, à l'occasion de ces formations, la surprise de découvrir des outils nouveaux, accès à distance aux ressources, bases de données sous utilisées, etc. Il est évident que la formation des enseignants, à l'occasion de ces cours de première année, comme des cours en master ou en écoles doctorales, constitue une vitrine pour la bibliothèque et un moyen fondamental de communication auprès du corps enseignant.

3. Des notions d'ingénierie de la formation enfin, et c'est loin d'être inutile, parce que nos enseignants, tout enseignants qu'ils soient, ne sont pas des experts de la didactique. La formation de formateur est l'occasion de les familiariser avec l'élaboration d'un plan de formation, par le repérage des contextes, la définition d'objectifs spécifiques, l'élaboration de situations-problèmes, la construction d'une évaluation.

La formation des formateurs, sous ces trois axes de sensibilisation aux notions de sciences de l'information, de connaissance des outils et d'ingénierie de formation, est peut-être le volet principal de notre action commune, SCD – CEVU – UFR, autour de la maîtrise de l'information à Paris 3 : finalement notre effort contribue bien sûr à la formation de 2500 étudiants par an mais l'objectif profond poursuivi à Paris 3 est bien de **former les enseignants** car c'est seulement en intégrant cette dimension d'une culture informationnelle dans les cours et dans les représentations des enseignants que nous réinventerons la pédagogie universitaire et que nous garantirons la place de la maîtrise de l'information dans les cursus et à l'université.